

Droit de vote à 16 ans : plus de démocratie, vraiment ?

BRIGITTE GERARD

06/04/2021

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, *Entrées libres* interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

SUDPRESSE

Début avril, écologistes et Open VLD (libéraux flamands) ont déposé une proposition de loi visant à introduire un droit de vote à 16 ans pour les élections européennes. D'après eux, cela ne peut que renforcer la démocratie. Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, est enthousiaste, considérant que « l'Europe est l'enjeu d'avenir et que l'avenir appartient aux jeunes ». Quant au chef de groupe PS à la Chambre, Ahmed Laaouej, il insiste sur la nécessité d'avancer en même temps sur les initiatives de promotion de la citoyenneté et de la démocratie.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Vincent de Coorebyter,
philosophe, politologue,
professeur à l'ULB

“ A priori, difficile de ne pas être favorable à une extension du droit de vote qui le rapprocherait encore de son universalité... La vraie question est de savoir s'il y a un intérêt à ce que les jeunes soient électeurs dès 16 ans.

À cet âge, il est possible d'avoir une conscience politique, mais ce n'est pas une généralité. Des études sociologiques ont montré que les jeunes qui se mobilisaient pour le climat venaient surtout de milieux favorisés. Je ne suis pas non plus convaincu qu'ils puissent se sentir concernés par les élections européennes. Dans les milieux économiquement défavorisés, l'Europe est souvent considérée comme un pouvoir lointain, peu incarné, dont le langage et les processus de décisions sont peu intelligibles.

Par ailleurs, d'après une enquête du Forum des jeunes, plus de 70% d'entre eux souhaitent pas l'abaissement de l'âge

du droit de vote. Cela ne m'étonne pas. Certains se savent indifférents et d'autres incompetents. Ils se rendent compte qu'ils ne comprennent pas, que la politique utilise un vocabulaire qui leur échappe, qu'il y a des acteurs dont ils n'ont pas encore perçu les contours... Il est dès lors impératif de les accompagner dans la naissance de leur conscience politique.

L'école n'est, de ce point de vue, pas dénuée de moyens. Les cours et enseignements consacrés à la philosophie et à la citoyenneté peuvent permettre de développer le questionnement politique, de transmettre des connaissances et des compétences. Il en va de même des cours dits philosophiques ainsi que de certains cours disciplinaires, tels que l'histoire, la géo, les sciences, le français. Il est aussi possible de créer un cadre qui encourage des projets interdisciplinaires, thématiques, sur une problématique sociétale, sociale, économique, philosophique. Et puis, on peut encourager la participation des jeunes aux instances consultatives de l'école, à se porter candidats comme délégués de classe. Cela dit, les adolescents ont également tendance à s'informer massivement sur les réseaux sociaux. Dans les catégories sociales privilégiées, on peut les accompagner par une pratique de médias porteurs de contenu plus efficaces, mais dans d'autres mi-

lieux sociaux, l'arrimage à nos processus démocratiques n'est pas spontané.

En fait, je trouve gênant que la proposition ne rende pas ce vote obligatoire. Cela affaiblit l'efficacité du processus qui est de préparer à être à 18 ans un électeur conscient de ses prérogatives et des implications de son vote. C'est comme si, couplée avec le choix de l'élection européenne, on ne croyait pas totalement à la pertinence ou à l'admissibilité de la mesure...

En termes d'impacts électoraux, les jeunes sont globalement attirés par des votes conformes à leur système de valeurs, qui tourne autour des problématiques environnementales, de la reconnaissance des droits des minorités, de la lutte contre les discriminations, etc. Ils sont aussi tentés par des votes assez radicaux. Ce ne serait donc pas un vote favorable aux partis traditionnels. Il ne faut toutefois pas imaginer qu'ils ne se focaliseraient que sur des partis écologistes ou de gauche radicale. Cela peut aussi profiter à des partis de droite dure. En réalité, ce droit de vote élargi, qui ne serait pas obligatoire, ne modifierait pas sensiblement les équilibres.

Si cette proposition est accompagnée de dispositifs de sensibilisation, d'information, de réflexion collective, elle peut être positive pour la démocratie. En revanche, sans accompagnement, cela pourrait être un coup d'épée dans l'eau. » ■